Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 26

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

te du pays suivrait son sort, et qu'alors il serait moins difficile de s'emparer de Genève, qui depuis longtemps, quoique à forces bien inégales, luttait avec gloire et avec succès contre la maison de Savoie pour sauver son indépendance.

Entr'autres hommes marquants, entrèrent dans la conspiration Michel de Saint-Cierge, juge criminel ; Claude d'Illens, banneret ; Guillaume, son frère, châtelain de St-Sulpice ; l'ancien banneret Pierre Tronchet ; le conseiller Hugues Comte, seigneur de Mex ; le conseiller Claude Paris ; François Paris, greffier du tribunal civil ; le banneret Sébastien Roche, receveur du couvent sécularisé de St-François ; les frères Claude et Louis Espaule, l'un membre du conseil des LX, l'autre officier supérieur dans les milices. Ces deux derniers faisant un commerce fort étendu, étaient journellement en rapport avec le Chablais ; et leurs communications sur l'autre rive étaient d'autant plus utiles aux conjurés qu'elles étaient moins suspectes aux Bernois. Hors de la ville, s'étaient affiliés François de Dortans, seigneur de Berchier, et Ferdinand Bouvier, gentilhomme, bourgeois de Vevey, lieutenant de Chillon, lequel devait livrer ce château aux Savoyards, après en avoir jeté la petite garnison dans le lac. Bouvier pouvait d'autant mieux opérer cette trahison, qu'habitant Villeneuve, où les Bernois lui avaient donné la place de directeur d'un riche hôpital, il commandait dans Chillon en l'absence du bailli de Vevey, qui pour lors y résidait. La plupart des conjurés étaient des gens courageux et très propres à un coup coup de main ; quelques-uns d'entr'eux, dissipateurs et obérés, comptaient, en cas de succès, être dispensés du remboursement des sommes qu'ils avaient empruntées aux Bernois, et même confisquer à leur profit les vignes et les domaines que ces derniers avaient achetés dans le Pays de Vaud.

Cependant, Victor-Emmanuel faisait filer secrètement des troupes de Piémont en Savoie ; il renforçait les garnisons de Thonon, de Ripaille et de Gex ; il formait des magasins sur la côte du Chablais, où l'on rassemblait des embarcations : il avait traité avec Horace Rogada, fameux condottieri vénitien, pour lui fournir 5000 hommes, qu'il levait au nom du roi d'Espagne dans le Milanais ; il avait demandé des secours aux Florentins et au duc de Ferrare, et soudoyé quelques compagnies de Grisons, dont les autorités du pays arrêtèrent sagement le départ. Crainte que les Bernois ne prissent ombrage de ces préparatifs, il leur avait député un seigneur de sa cour, pour les informer que son maître étant brouillé avec la France, il les priait de ne voir que des mesures de précaution en cas d'attaque de cette puissance. Peu rassurés par cette déclaration, les Bernois envoyèrent Louis d'Erlach avec 600 hommes dans le Pays de Vaud. Tous les baillis reçurent les ordres les plus précis de redoubler de vigilance et de placer des sentinelles sur tout le bord du lac, de Coppet à Villeneuve ; Genève fut prévenue d'un danger commun aux deux républiques ; 6000 hommes furent provisoirement commandés pour couvrir au premier signal le pays menacé, sous les ordres de J. J. de Diesbach, de Michel Augspurger et de Conrad Rubely ; on fit part des raisons de cet armement à l'ambassadeur de France et aux Etats confédérés, notamment à Zurich, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure et aux Dixains du Valais. Le jeudi 22 août, le bailli Marquard Zehender communiqua au conseil de Lausanne le danger et les précautions, en lui intimant de procurer tout ce qui était de son ressort, et de faire la visite des armes et la revue des soldats de la ville et de sa banlieue, ce qui fut promptement exécuté.

En octobre, George Daux se rendit par le lac à Thonon, pour produire la liste des conjurés et arrêter le plan des opérations, il s'aboucha avec Castillon, beau-frère du seigneur de Mex et châtelain d'Evian ; il convint avec lui que le bourgmestre son père, ferait provision de pain, de viande, de farine et de vin dans sa grande maison, sise au faubourg de St-Laurent ; que 400 Savoyards y entreraient de nuit par une porte qui s'ouvrait sur la campagne ; que le banneret Roche, receveur du couvent de St-François, sous prétexte de réparations au bâtiment, rouvrirait un passage souterrain donnant sur le chemin de Lausanne à Ouchy, par lequel se couleraient 800 carabins arrivés par le lac entre dix et onze heures du soir, lesquels se réuniraient aux 400 soldats cachés dans la maison du bourgmestre, nombre d'hommes jugé suffisant pour s'emparer d'une ville qui ne se doutait de rien, et dont les principaux magistrats étaient du complot ; qu'ensuite, après avoir crié : *ville gagnée,* on se déferait du bailli, de son lieutenant et de ses assesseurs, des ministres et des professeurs de l'Académie, et qu'on massacrerait généralement tous ceux qui tenaient quelque emploi de Berne, ou qui passaient pour lui être dévoués ; la longue nuit du 12 au 13 décembre fut fixée pour la surprise de Lausanne. Au temps marqué, les bâtiments se trouvent prêts à appareiller de Thonon et à recevoir les troupes qui s'étaient transportées sur le rivage ; mais il se leva soudain une tempête si violente et si longue, que les barques ne purent mettre à la voile pendant deux jours, et les conjurés de Lausanne, ne recevant aucune nouvelle, convinrent d'attendre un moment plus favorable. Cette tempête sauva Lausanne.

(A suivre.)

Chez l'épicier du coin. — Entre une dame très élégante, très hautaine :

— Avez-vous des harengs ? demande-t-elle.

— Certainement, Madame.

— Quel en est le prix ?

— C'est 30 centimes pièce.

— Très bien. Veuillez m'en envoyer un à Chailly, s'il vous plaît.

— Parfaitement, Madame.

Et le patron crie au garçon.

— Joseph, faites vite chauffer l'auto-camion pour monter un hareng à Chailly ! **C. P.**

POULARD ET MOTTU

LES QUARANTE SOUS DE M. LE JUGE

(Suite.)

Celui-ci s'extasiait sans comprendre. Les quatre écus gagnés en trois après-midi lui avaient parus surnaturels. Même il les crut faux et ne fut convaincu de leur valeur que lorsqu'ils eurent été changés contre du liquide et de la monnaie. Alors, puisque ces pièces étaient bonnes, il soupçonna Poulard de les avoir obtenues de façon plus ou moins louable. Il ne pouvait admettre qu'une demoiselle, fût-elle Anglaise et richissime, donnât cinq francs à un *pouet diable* comme Poulard pour le seul plaisir de le « tirer en portrait ». Non, cela, Mottu ne l'admettrait jamais. On pouvait lui faire avaler pas mal de bourdes, mais une de cette taille, bernique, ça ne passait pas. Et les visites de Poulard chaque semaine, visites dont il revenait si abondamment pourvu !

— Faut pas me dire que c'est aussi pour sa binette qu'il y va, dans cette villa.

D'ailleurs, Poulard y allait toujours seul, à la tombée de la nuit. Il ne voulait pas que Mottu l'accompagnât, et Mottu, un peu vexé, un peu jaloux, en déduisait des conclusions dont l'honnêteté problématique de Poulard faisait les frais. Voilà pourquoi cette question lui était venue sur les lèvres : « Et la demoiselle anglaise ? » Au fond, il n'eût pas été fâché que cette histoire mystérieuse à laquelle il ne comprenait rien et n'était point mêlé, procurât à son héros une légère mésaventure. Mais le regard et les aménités de Poulard l'avaient guéri de cette envie et rendu à des sentiments plus amicaux.

— Alors quoi ? fit-il.

— Alors quoi ? répéta Poulard.

Et, de supposition en supposition, leurs craintes augmentèrent et le groupe entier des habitués de la Riponne fut saisi d'appréhension.

Parfois, Poulard tirait de sa poche le maudit papier et relisait à voix haute : « Le Juge de Paix du Cercle de Lausanne... »

— Tu le connais, ce juge ? interrompit Mottu.

— Ma foi, non. Jamais vu. D'où le connaîtrais-je ?

Un vieux copain qui, jadis, avait eu quelque affaire de curatelle à démêler en justice de paix, constata :

— Ce n'est plus le même que de mon temps. Mais, prends l'un, prends l'autre, c'est toujours un « curieux ».

— Bon ou mauvais, tout le même diable.

— Oui, bien sûr, tout le même diable.

Un autre affirma :

— L'huissier est un bon type.

— Tu le connais ?

— C'est la nièce à la mère Bovard qui le dit. Elle est servante chez *eusse.*

Pas d'autres renseignements à obtenir du club de la Grenette. Et Poulard se replongea dans un océan d'hypothèses peu réjouissantes et que les réflexions pessimistes des camarades rendaient moins réconfortantes encore. Pour tous, d'ailleurs, cette citation cachait un piège. Le vieux rôdeur qui, jadis, avait connu un autre juge, parla de témoins et de complices :

— Tu sais, des fois, quand ils ne sont pas sûrs, ils citent le type comme témoin et puis, suivant ce qu'il dit : route dedans... Rappelle-toi Binbin.

— Quel Binbin ?

— Binbin, parbleu. Binbin Chevillard, le gros Binbin...

— Ah ! oui. Et que lui était-il arrivé ?

— Tu n'as pas su ?

— Dis toujours.

— Binbin était cité comme témoin dans une affaire de vol où il avait turbiné avec les autres. Seulement, lui, il s'était retiré à temps. Le juge le soupçonnait sans être sûr. Les autres ne l'avaient pas vendu. Alors, on l'a si bien interrogé, retourné, cuisiné que, tout malin qu'il fût, Binbin « s'est coupé ». Et il en a eu pour son compte. Faut se méfier, vois-tu...

Chacun ajouta un commentaire, raconta un fait, cita un exemple. Le pauvre Poulard plongeait, plongeait, plongeait... Seul, Mottu n'avait rien dit, mais, lorsqu'il parla, ce fut pour prononcer la première phrase raisonnable qu'on eût entendue dans cette assemblée depuis le matin.

— C'est pas tout, ça, Poulard, grogna-t-il. Que ce soit pour des pommes ou pour des prunes, il te faut toujours y aller, vers ce juge, et tu ne peux pas te présenter avec une chemise sale. Il faut « figurer », que diable !

On ne pouvait mieux dire et, tout aussitôt, Poulard, rejeté du domaine des hypothèses saugrenues dans celui des réalités, se mit en quête d'une âme compatissante qui voulût bien lui octroyer un sous-vêtement présentable. Car Poulard n'avait jamais possédé qu'une chemise à la fois. Le vénérable pasteur Hugonnet fut, en cette occurrence, le *deus ex machina.*

* * *

Beaucoup de monde dans l'antichambre précédant la salle de justice. Poulard y arriva au coup de dix heures, très propre et l'air suffisamment humble pour prévenir en sa faveur l'huissier qui l'accueillit et le fit asseoir en le priant d'attendre.

(A suivre.) SAMI DE PULLY.

Royal Biograph. — Cette semaine, « Lily Vertu », superbe comédie dramatique en 4 actes, dont l'interprétation dispense de tout commentaire : Mme Huguette Duflos, de la Comédie Française, Mlle Jane Dany, de l'Ambigu; MM. Numès, du Gymnase, Jean Devalde, du Vaudeville, Schutz, du Théâtre Sarah-Bernhardt, Cargue, de la Porte St-Martin. Scénario délicieux et photographie remarquable. Puis « Charlot policemen ! », un grand succès de fou-rire en 2 actes avec Charlie Chaplin. Dimanche 2 juillet, matinée interrompue dès 2 h. 30. Salle des plus fraîches.

Noblesse
vermouth délicieux
SE BOIT GLACE G. 162 L

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat.
J. Monnet, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

FORCE SANTÉ VIGUEUR

par

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER

par la SANTÉ.

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. N. B. Grard à Bruxelles vient d'éditer un traite d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les maladcs qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas

L'application de la batterie galvanique se fait de preférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'energie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la sante afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remede spécifique de la guérison certaine et garantie

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres

1re PARTIE

SYSTÈME NERVEUX.

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2me PARTIE

ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminales, Prostatorrhée, Ecoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3me PARTIE

MALADIES DE LA FEMME.

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée

4me PARTIE

VOIES DIGESTIVES.

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5me PARTIE

SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, celibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à **Mr le Docteur N. B. GRARD, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST,** pour recevoir par retour, sous enveloppe fermee le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs

Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr 0,50 – Cartes fr. 0,30.

DÉCORS DE THÉATRE

DEVIS ET CROQUIS GRATUITS

Adressez-vous à

René ALMAND, peintre -- LAUSANNE

Concessionnaires pour le canton de Vaud :

BLATTER & DUBOIS, LAUSANNE

A celui qui désire conserver sa chevelure comme à celui qui regrette de l'avoir perdue, le même conseil peut être donné :

EMPLOYEZ

MEXANA

SANS RIVAL *contre* **chute des chevâux, pellicules, blanchissement.**

FORTIFIANT INCOMPARABLE, assurant la repousse rapide de la chevelure, même sur les endroits lee plus chauves.

Après quelques jours d'emploi, l'effet est surprenant.

Le flacon 4 fr. 50 et 8 fr. 56

Envoi contre remboursement franco

Grande Parfumerie

EICHENBERGER

Rue de Bourg, 21, Lausanne

Jean HUBER

Facteur de pianos

LAUSANNE

Beau choix de pianos droits et à queue, neufs et d'occasion. Echange. Réparations extra soignées. Accords.

Ancienne maison du pays et de toute confiance.

Harmoniums neufs, sonorités magnifiques (transpositeurs), à partir de 450 francs. — Dépôt pour toute la Suisse française des célèbres pianos à queue

BOSENDORFER

Ch. SCHMIDHAUSER & Cie

Banque Commerciale de Lausanne

Fondée en 1893. Capital et réserve : **1,395,000**

traite toutes opérations de banque, notamment :

Crédits garantis (par titres, hypothèques ou signatures);

Comptes de chèques, sans commission ;

Escompte de papier commercial et **encaissement d'effets** sur la Suisse et l'étranger;

Encaissement de tous coupons. Achat et vente de fonds publics et de **tous titres** aux **bourses suisses et étrangères.** Administration de fortunes. Gérance de titres. Souscription à toutes émission, franco commission.

Réception de dépôts d'argent, : taux 3 1/4 % en compte à vue ; 5 à 5 1/2 % en dépôts à 1, 2 et 3 ans de terme.

Pour dépôts jusqu'à un an de terme : taux à convenir.

Il n'y a pas de produit **similaire** ni **remplaçant** le **LYSOFORM**, mais des contrefaçons dangereuses. Exigez les emballages originaux portant notre marque :

Lysoform

Demandez les flacons d'origine : 100 gr. à 1 fr.: 250 gr. à 2 fr.

Société suisse d'antisepsie, **LYSOFORM,** Lausanne.

Cartes de visite

à l'Imprimerie du

„Conteur Vaudois"

Hoirie E. BLUM

Place St-Laurent, en face de l'Eglise

LAUSANNE

Le plus grand choix au prix le plus bas.

10 % d'escompte sur présentation de cette annonce. 10 %

VINS DE VILLENEUVE

Médaille d'or, Genève 1896.

MONNET & Cie, Lausanne

SI VOUS TOUSSEZ prenez les véritables

BONBONS AUX BOURGEONS DE SAPIN

HENRI ROSSIER

Lausanne

Méfiez-vous des imitations

EXIGEZ LE NOM

30 ANS DE SUCCÈS

CHEMISES

Rue Haldimand

CH. DODILLE

ROYAL BIOGRAPH

Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.39

Matinée à 3 h. — Tous les jours. — Soirée à 8 h. 30

Du vendredi 30 juin au jeudi 6 juillet 1922.

Dimanche 2 : matinée ininterrompue dès 2 h. 1/2.

Mme HUGUETTE DUFLOS de la Comédie-Française dans

LILY VERTU

4 actes des plus poignants, avec le concours de MM. NUMES, JEAN DEVALDE, SCHUTZ, CARQUE

Le désopilant artiste CHARLIE CHAPLIN dans

CHARLOT POLICEMANN !

Une demi-heure de folle gaîté.

et d'autres films inédits pour Lausanne.